



### CTSD du 10 avril 2020

Suite aux déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale, indiquant qu'« aucune fermeture de classe en milieu rural ne se ferait sans accord du Maire » et qu'il y aurait un « rééquilibrage des ouvertures/fermetures dans le milieu urbain », nous avons espéré que la Manche conserverait à la rentrée 2020 le même nombre de PE qu'en 2019. L'arbitrage réalisé hier par la Rectrice est pour nous scandaleux et ne respecte pas les consignes ministérielles qui mettent en avant la ruralité. L'Orne et la Manche seront donc les parents pauvres de notre académie et vous devrez donc composer avec cette décision.

Cependant, si nous comprenons la complexité de préparer une carte scolaire avec ces nouvelles contraintes et dans le contexte de crise sanitaire actuel, nous rappelons qu'il est, pour nous, dangereux pour la santé des personnels de cumuler le stress ambiant à des incertitudes sur la fermeture de son poste ou sur le mouvement à venir. Il est crucial de bien préparer la rentrée pour qu'elle se passe dans les conditions les « moins mauvaises possibles », et le Sgen-CFDT y sera attentif.

C'est pourquoi, nous vous demandons de reconsidérer votre projet de carte scolaire en limitant au maximum les fermetures de classes, quitte à renoncer pour cette année, étant donné les circonstances exceptionnelles, à des créations de postes dits « qualitatifs », pourtant nécessaires. De plus, pour nos élus, il est impossible d'envisager de nouvelles fermetures suite aux injonctions du Ministre : si des écoles non touchées à la première version du 26 mars se retrouvaient avec une mesure de carte scolaire, cela laisserait à penser qu'elles doivent « payer pour les autres ». Ainsi des écoles nous ont contacté ne comprenant pas que, par exemple, la création de communes nouvelles aient pu engendrer des différences de traitement avec telle école voisine...

Dans le même temps, d'autres comme Pirou ou Baudre se sont signalées pour nous faire remonter que leur situation avait été mal prise en compte et qu'une ouverture, au vu de leurs effectifs était nécessaire.

Nous voudrions également poser la question de la pertinence des groupes classant les écoles, groupes qui ont été définis l'an passé lors des nouvelles règles de carte scolaire. Tandis que le Ministre maintient dans les médias l'ambiguïté des communes « rurales » et des communes ayant moins de 5000 habitants, celles-ci ne sont pas toutes classées par l'INSEE dans la catégorie « rural ». Il n'empêche que les maires concernés risquent de se considérer hors de danger suite à ces annonces confuses. Nous ne remettons pas en cause le travail effectué par vos services mais reconnaissez qu'en terme de communication, ce n'est pas très compréhensible.

En parlant de communication, c'est d'ailleurs celle de notre ministre qui met le

plus à mal les Instances. Jean-Michel Blanquer multiplie depuis trois ans les annonces soudaines et impréparées qui montre la désinvolture avec laquelle le ministre traite le travail des services académiques. On peut y ajouter les sorties médiatiques pour le moins malheureuses sur la professionnalité des professeurs, bien aidé en cela par Mme N'Diaye qui est parfois, pour le coup, aux fraises... De ce fait, nous ne doutons pas que M. Blanquer était en première ligne pour soutenir la loi de transformation de la fonction publique qui a détruit le dialogue social en quelques mois.

D'ailleurs, quelle marge de manœuvre reste-t-il en CT ? Les directives du ministre ont cadencé celle-ci : dédoublement GS, CP, CE1, impossibilité de fermer dans le rural,... Si nous ne nous opposons pas à ces mesures, sans moyen supplémentaire, nous sommes dans le « déshabiller Pierre pour habiller Jacques ». Le Sgen-CFDT s'interroge aussi sur la crédibilité des instances alors que certains IEN ou élus annoncent à l'avance de probables nouvelles mesures aux écoles. Des parents d'élèves, des directeurs nous apprennent que telle fermeture est annulée ou telle ouverture certaine. Tout du moins c'est de cette manière qu'ils l'ont entendu. Nous avons bien compris depuis quelque temps le peu d'importance qu'accordait le gouvernement actuel aux partenaires sociaux mais nous espérions qu'au niveau local un vrai dialogue perdure.

Ce dialogue semble aussi rompu par endroit entre directeur et IEN. Nous dénonçons le comportement de certains qui, nous l'espérons par maladresse, mettent la pression sur nos responsables d'écoles en remettant en cause leurs prévisions d'effectifs, la relation avec la mairie ou même leurs compétences. Sachant que ce sont les mêmes personnes qui se déplacent ensuite pour les rendez-vous carrière, le climat de cette rencontre ne peut en être qu'affecté... L'«Ecole de la confiance» ou la bienveillance ne seraient-elles valables que pour les élèves ?

Enfin, nous voudrions attirer votre attention sur le réseau des écoles et notamment sur les forts investissements financiers que certaines mairies ont pu faire. Nous ne nous en cachons pas, nous sommes favorables à un resserrement du réseau par la concentration des RPI dispersés. Pour nous, il y a toutefois deux écueils à éviter. Le premier est l'effet « superstructure » dénoncés par d'autres et que nous entendons : nous ne souhaitons en aucun cas des écoles de taille de collèges...

Le second est l'« effet contrecoup » : nous remarquons que les fusions d'école ou de direction ont souvent pour impact, l'année suivante, une fermeture de classe.

Nous espérons, Madame la directrice Académique, être entendus afin que cette carte scolaire soit perçue « le moins mal possible », et pour ne pas risquer de démotiver les collègues grandement investis dans la continuité pédagogique de leur école.